



Caractéristiques

- Matière : PVC photoluminescent d'épaisseur 2 mm.
- Très bonne résistance aux chocs et aux agents atmosphériques.
- Dimensions disponibles :
 - H 200 x L 150 mm
 - H 300 x L 200 mm
 - H 400 x L 300 mm
- Performances de la photoluminescence supérieures à celles de la classe C :
 - Intensité lumineuse 10 minutes après la fin de l'exposition : 215 mcd/m²
 - Intensité lumineuse 60 minutes après la fin de l'exposition : 30 mcd/m²
 - Autonomie de luminosité égale à 3100 minutes
- Conforme aux normes : NF X08-050-1, NF X0850-2, NF X08-70, DIN 67510, UNE 23035-4 et ISO 16069.
- En France, les produits photoluminescents sont réglementés et doivent avoir une classification supérieure ou égale à la classe C.
- Pictogramme conforme à la norme internationale ISO 7010.
- Résistance au feu de classe M1.
- Surface antistatique facile à nettoyer.
- Résistant aux UV.
- Peut se fixer de deux manières : adhésif ou avec vis (non fournis).
- Le revêtement photoluminescent restitue l'énergie lumineuse accumulée plusieurs minutes après l'extinction de la source émettrice de lumière. A cet égard, ces panneaux ont besoin au préalable d'être en contact avec une source de lumière.

Conditions d'utilisation

A installer à l'intérieur.

Conditionnement

Vendu à l'unité

Quels sont les avantages de ce produit ?

- *Choisissez le symbole accompagnant votre panneau zone de refuge.*